

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00335 Numéro SIREN : 333 845 980 Nom ou dénomination : OZAGORA

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt 9395

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA OZAGORA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		84 rue François de Tesson 77330 OZOIR LA FERRIERE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 3 8 4 5 9 8 0 0 0 0 1 5		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	475 690	AI		475 690
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	965 737	AO		965 737
		Constructions	AP	4 081 814	AQ	621 441	3 460 372
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	892 353	AS	611 449	280 904
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 058 173	AU	1 653 604	404 569
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	310	CV		310
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	35 605	BE		35 605
		Prêts	BF	2 850	BG		2 850
		Autres immobilisations financières*	BH	14 828	BI		14 828
TOTAL (II)		BJ	8 527 363	BK	2 886 495	5 640 867	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 111	BM		10 111
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 336 109	BU	546	1 335 562
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	60 766	BY	844	59 922
		Autres créances (3)	BZ	1 121 760	CA		1 121 760
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	250	CE		250
		Disponibilités	CF	429 585	CG		429 585
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	117 416	CI		117 416
TOTAL (III)		CJ	3 076 000	CK	1 390	3 074 609	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CW					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Ecart de conversion actif*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	11 603 363	1A	2 887 886	8 715 477	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	2 560	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA OZAGORA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 969)			DA	46 969	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	129 340	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 697	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	251 464	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 938 812)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(1 506 340)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 985 649	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	195 241	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	348	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 207 600	
	Dettes fiscales et sociales			DY	766 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	13 407	
	Autres dettes			EA	53 022	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 221 817		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 715 477		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 845 684
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	11 913	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA OZAGORA							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	26 592 230	FB		FC	26 592 230	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	3 515 810	FE		FF	3 515 810	
		FG	498 747	FH		FI	498 747	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	30 606 788	FK		FL	30 606 788	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	48 157	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 430	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	30 663 376
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	24 121 391	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	24 386	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	59 772	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(10 111)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 143 219	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	434 037	
	Salaires et traitements*					FY	2 230 257	
	Charges sociales (10)					FZ	847 233	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{-- dotations aux amortissements*} \\ \text{-- dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	408 256
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	546
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	145 789	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	30 404 779	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	258 596	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	253	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	178	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	432	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	106 644	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	106 644	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(106 211)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	152 385	

Désignation de l'entreprise		SA OZAGORA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	196 256	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	196 839	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 419 290	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 419 290	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 222 451)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(131 254)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	30 860 648	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	32 799 461	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(1 938 812)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	42 780
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	34 154
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	44 241
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	134 765
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				896		
Ordonnance d'exequatur				2 200 000		
Litige enseigne				210 730	178 782	
Produits des cessions d'éléments d'actif					583	
Régularisation comptes tiers divers				7 664	17 474	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SA OZAGORA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 715 477 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 938 812 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures, et majorées des cotisations versées aux centrales d'achats régionales et nationales

Une dotations pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %



Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 129 121 euro. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société est liée par un contrat de Licence de Marques avec le mouvement E. LECLERC pour une durée de 5 ans qui s'étend du 26 Août 2015 au 26 Août 2020.

Auparavant le magasin était exploité sous une enseigne concurrente, générant un contentieux. Le dénouement de ce litige a eu lieu sur l'exercice 2017 dont les conséquences ont été retranscrites dans le résultat exceptionnel à la clôture.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	275 690	200 000		475 690
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	275 690	200 000		475 690
- Terrains	965 738			965 738
- Constructions sur sol propre	3 862 951			3 862 951
- Constructions sur sol d'autrui	218 864			218 864
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	786 850	105 503		892 353
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 848 168	133 243		1 981 411
- Matériel de transport	37 399			37 399
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 364			39 364
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 759 334	238 746		7 998 079
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		310		310
- Autres titres immobilisés	4 014	31 691	100	35 605
- Prêts et autres immobilisations financières	21 423	216	3 960	17 679
Immobilisations financières	25 437	32 217	4 060	53 594
ACTIF IMMOBILISE	8 060 461	470 962	4 060	8 527 363

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	200 000	238 746	32 217	470 962
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	200 000	238 746	32 217	470 962
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			100	100
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 960	3 960
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 060	4 060

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	475 690
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	475 690

Comprend le fonds commercial Espace temps Rouge Papier 15 K€, celui de la boulangerie la Ronde gourmande 261 K€ et celui correspondant au fleuriste ELLIROM 200 K€.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	218 124	193 148		411 272
- Constructions sur sol d'autrui	207 855	2 315		210 170
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	518 434	93 016		611 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 479 325	110 630		1 589 955
- Matériel de transport	36 049	1 351		37 399
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 452	7 798		26 250
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 478 239	408 257		2 886 495
ACTIF IMMOBILISE	2 478 239	408 257		2 886 495

OZAGORA

Société anonyme au capital de 46 969 €
Siège social : 84 Rue François de Tesson,
77330 Ozoir la Ferrière
R.C.S : MELUN 333 845 980

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2017

Raison et Objet social :

Audit Contrôle & Conseil
Expertise comptable et
Commissariat aux comptes

Siège Social :

10 boulevard Charles de Gaulle
BP48
92392 Villeneuve la Garenne Cedex

Coordonnées :

Tel : 01.47.98.10.37
Fax : 01.47.98.10.48
www.acc-92.com

OZAGORA

Société anonyme au capital de 46 969 €
Siège social : 84 Rue François de Tesson,
77330 Ozoir la Ferrière
R.C.S : MELUN 333 845 980

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de la Société anonyme OZAGORA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme OZAGORA relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe « autres éléments significatifs » : Auparavant le magasin était exploité sous une enseigne concurrente, générant un contentieux. Le dénouement de ce litige a eu lieu sur l'exercice 2017 dont les conséquences ont été retranscrites dans le résultat exceptionnel à la clôture ».

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Le paragraphe de l'annexe « Immobilisations Incorporelles » stipule que « Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions de l'ANC n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement. »

Ces modalités n'appellent pas de remarque de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que les capitaux propres de votre société devront faire l'objet de la régularisation prévue à l'article L.225-48 du code de commerce à l'issue du délai légal expirant au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue.

Fait à Villeneuve la Garenne, le 08/06/2018

Cabinet AUDIT CONTROLE ET CONSEIL
Membre régional de la Compagnie de VERSAILLES



Pierre-Michel DAVID
Commissaire aux comptes

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	475 690		475 690	275 690
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	965 738		965 738	965 738
Constructions	4 081 815	621 442	3 460 373	3 655 836
Installations techniques, matériel et outillage industriels	892 353	611 449	280 904	268 417
Autres immobilisations corporelles	2 058 174	1 653 604	404 570	391 105
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	310		310	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	35 605		35 605	4 014
Prêts	2 850		2 850	6 810
Autres immobilisations financières	14 829		14 829	14 613
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 527 363	2 886 495	5 640 868	5 582 222
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 112		10 112	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 336 109	547	1 335 563	1 360 273
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	60 767	844	59 922	87 878
Autres créances	1 121 760		1 121 760	1 048 840
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	250		250	500
Disponibilités	429 585		429 585	686 589
Charges constatées d'avance (3)	117 417		117 417	111 300
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 076 000	1 391	3 074 609	3 295 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 603 363	2 887 886	8 715 477	8 877 602
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 560	4 260
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	46 970	46 970
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	129 340	129 340
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 697	4 697
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	251 465	568 683
Report à nouveau		-513 525
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 938 812	196 306
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 506 340	432 472
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 985 649	4 654 125
Emprunts et dettes financières diverses (3)	195 241	397 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	348	192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 207 600	2 503 297
Dettes fiscales et sociales	766 548	832 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 407	9 780
Autres dettes	53 023	47 772
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	10 221 818	8 445 130
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 715 477	8 877 602
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 375 785	4 293 342
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 845 684	4 151 596
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 914	22 131
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	26 592 231	29 778 905
Production vendue (biens)	3 515 810	
Production vendue (services)	498 748	341 222
Chiffre d'affaires net	30 606 789	30 120 127
<i>Dont à l'exportation</i>		-3 410 640
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	48 158	18 987
Autres produits	8 430	4 914
Total I	30 663 377	30 145 028
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 121 391	23 838 269
Variations de stock	24 386	102 127
Achats de matières premières et autres approvisionnements	59 773	75 970
Variations de stock	-10 112	
Autres achats et charges externes (a)	2 143 219	1 950 034
Impôts, taxes et versements assimilés	434 038	391 531
Salaires et traitements	2 230 258	2 214 774
Charges sociales	847 234	823 188
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	408 257	440 257
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	547	1 257
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	145 790	133 924
Total II	30 404 780	29 971 331
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	258 597	173 698
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	254	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	179	171
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	433	171
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	106 645	113 844
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	106 645	113 844
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-106 212	-113 673
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	152 385	60 025

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	196 256	13 874
Sur opérations en capital	583	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	196 840	13 874
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 419 291	13 089
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 707
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 419 291	15 796
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 222 451	-1 923
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-131 254	-138 204
Total des produits (I+III+V+VII)	30 860 649	30 159 073
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 799 461	29 962 767
BENEFICE OU PERTE	-1 938 812	196 306
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	34 154	34 194
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SA OZAGORA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 715 477 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 938 812 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures, et majorées des cotisations versées aux centrales d'achats régionales et nationales

Une dotations pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %



Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 129 121 euro. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société est liée par un contrat de Licence de Marques avec le mouvement E. LECLERC pour une durée de 5 ans qui s'étend du 26 Août 2015 au 26 Août 2020.

Auparavant le magasin était exploité sous une enseigne concurrente, générant un contentieux. Le dénouement de ce litige a eu lieu sur l'exercice 2017 dont les conséquences ont été retranscrites dans le résultat exceptionnel à la clôture.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	275 690	200 000		475 690
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	275 690	200 000		475 690
- Terrains	965 738			965 738
- Constructions sur sol propre	3 862 951			3 862 951
- Constructions sur sol d'autrui	218 864			218 864
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	786 850	105 503		892 353
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 848 168	133 243		1 981 411
- Matériel de transport	37 399			37 399
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 364			39 364
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 759 334	238 746		7 998 079
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		310		310
- Autres titres immobilisés	4 014	31 691	100	35 605
- Prêts et autres immobilisations financières	21 423	216	3 960	17 679
Immobilisations financières	25 437	32 217	4 060	53 594
ACTIF IMMOBILISE	8 060 461	470 962	4 060	8 527 363

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	200 000	238 746	32 217	470 962
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	200 000	238 746	32 217	470 962
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			100	100
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 960	3 960
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 060	4 060

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	475 690
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	475 690

Comprend le fonds commercial Espace temps Rouge Papier 15 K€, celui de la boulangerie la Ronde gourmande 261 K€ et celui correspondant au fleuriste ELLIROM 200 K€.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	218 124	193 148		411 272
- Constructions sur sol d'autrui	207 855	2 315		210 170
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	518 434	93 016		611 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 479 325	110 630		1 589 955
- Matériel de transport	36 049	1 351		37 399
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 452	7 798		26 250
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 478 239	408 257		2 886 495
ACTIF IMMOBILISE	2 478 239	408 257		2 886 495

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 317 622 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 850	2 560	290
Autres	14 829		14 829
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 767	60 767	
Autres	1 121 760	1 121 760	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	117 417	117 417	
Total	1 317 622	1 302 504	15 119
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 960		

Produits à recevoir

	Montant
FAE - Clients	8 566
RRR - directes à recevoir	15 158
RRR - Scadif à recevoir	166 427
Produits à recevoir	884
Prestations Scadif à recevoir	103 300
Prestations Scaparf à recevoir	858
Divers - PAR	2 171
Total	297 364

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 969,99 euro décomposé en 3 082 titres d'une valeur nominale de 15,24 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 082	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 082	15,24

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 221 470 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 914	11 914		
- à plus de 1 an à l'origine	6 973 736	611 158	2 375 002	3 987 575
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	13 208			13 208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 207 600	2 207 600		
Dettes fiscales et sociales	766 548	766 548		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 407	13 407		
Autres dettes (**)	235 056	235 056		
Produits constatés d'avance				
Total	10 221 470	3 845 684	2 375 002	4 000 783
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 674 407			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	339 176			
(**) Dont envers les associés	182 033			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 170 739 euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - frais généraux	188 104
FNP - achats marchandises	55 249
Intérêts courus / emprunts	22 495
Intérêts courus à payer	10 857
Provision CP	171 067
Provision primes	40 000
Charges sociales / CP	68 427
Charges sociales / primes	17 600
Etat - charges à payer	7 509
Taxe formation à payer	28 208
Taxe effort construction à payer	9 965
Taxe apprentissage à payer	15 055
CAP - Organic	18 454
CAP - Tascom	122 762
Taxe handicapé à payer	13 367
Divers - cap	5 939
Total	795 058

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 371 048 euro et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 371 048 euro

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Marchandises	11 343		
Charges constatées d'avance	106 074		
Total	117 417		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
Ventes de marchandises	19 464 605
Prestations de services	498 748
Ventes carburant	7 127 625
Ventes de produits finis	3 515 810
TOTAL	30 606 789

Répartition par marché géographique

	31/12/2017
Ventes France	30 606 788
TOTAL	30 606 789

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 103 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	76	
Ouvriers		
Total	103	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car cela conduirait indirectement à faire état de rémunérations individuelles.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	107 889
Engagements de crédit-bail mobilier	51 788
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement en 2nd rang du FDC exploité à Oizoir la Ferriere en garantie de l'emprunt crédit du nord 150 K	22 705
Privilège de prêteur de deniers sur l'ensemble immobilier en garantie de l'emprunt EDEL 4 500 K€	3 980 263
Nantissement en 7 ème rang du FDC exploité à OZOIR LA FERRIERE en garantie de l'emprunt EDEL 365 K	273 866
Nantissement en 8 ème rang du FDC exploité à OZOIR LA FERRIERE en garantie de l'emprunt EDEL 200 K	200 000
Nantissement en 9 ème rang du FDC exploité à OZOIR LA FERRIERE en garantie de l'emprunt EDEL 200 K	200 000
Autres engagements donnés	4 676 834
Total	4 836 511
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	4 676 834

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			176 668		176 668
Cumul exercices antérieurs			89 334		89 334
Dotations de l'exercice			35 734		35 734
Amortissements			125 068		125 068
Cumul exercices antérieurs			99 175		99 175
Exercice			34 154		34 154
Redevances payées			133 329		133 329
A un an au plus			34 154		34 154
A plus d'un an et cinq ans au plus			15 867		15 867
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			50 021		50 021
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 767		1 767
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 767		1 767
Montant pris en charge dans l'exercice			34 154		34 154

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 107 889 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

OZAGORA

Société Anonyme

Au capital de 46 969,68 euros

Siège social : 84 rue François de Tesson

77330 OZOIR LA FERRIERE

333 845 980 RCS MELUN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (1 938 812) euros de la manière suivante :

- Au Compte « Report à nouveau » (1 938 812) euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende, au cours des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2018

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Certifié conforme

Le Président du Conseil d'Administration

